

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

DISPONIBLE EN **48h** MAX

BANK OF AFRICA BMCE GROUP

ENSEMBLE CONTRE LE COVID-19

© Jeanne Olivier

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0411 du 22 au 28 Septembre 2020- Prix : 250 F CFA

OTR/RECRUTEMENTS :

Les tests écrits au 15 Octobre



OTR
ONGES TROUSAIRES RECRUTEMENTS

Philippe Kokou B. Tchodié,
Commissaire général de l'OTR

ESPERANCE DES BATISSEURS
Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie
Électricité | Transit-douane

Distributeur exclusif des ascenseurs et produits OMEGA base d.o.o

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe
bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38
E-mail : esperancedesbatisseurs@yahoo.fr
antoine.dadjo@gmail.com

E.B
ESPERANCE DES BATISSEURS
www.eb-togo.com

TOGOCOM : L'Election des délégués du personnel actée



L'opération de vote des délégués du personnel.

Tournée de sensibilisation des propriétaires de pirogues de pêche artisanales et des pêcheurs



Une vue partielle des propriétaires de pirogues et des pêcheurs lors de la sensibilisation

COMMÉMORATION / 21 SEPTEMBRE : Une manifestation sobre organisée par la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la Liberté



Photo de famille

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Orage
28°C
Après-midi:
Orage
24°C

EDITO

AMOUR ET
FIERTE

On ne nous demande pas de porter le monde même avec tous les biens matériels et tous les pouvoirs dont nous pouvons disposer. On veut juste que nous en soyons une part pour l'embellir et le rendre vivable pour tous.

Notre meilleure contribution à la beauté du monde, c'est de donner une part de notre humanité aux autres. Nul n'est utile au monde s'il ne sait pas participer à la réalisation du rêve humain qui est d'être heureux et de rendre les autres heureux en leur donnant la part essentielle de son humanité: l'amour.

L'amour est comme la lumière qui illumine la vie de tout un chacun. Celui qui manque d'amour vit dans les ténèbres et dans la tristesse. Et on ne peut pas donner l'amour si on ne s'aime pas soi-même et si on n'a pas en soi l'amour. "Soyons un phare pour nous-mêmes. Et quand il viendra à briller, c'est le monde entier qui verra à travers nous, sa propre lumière".

On ne peut pas éclairer le monde si on vit soi-même dans l'obscurité et si on porte les ténèbres du mal. Portons la lumière de l'amour pour mériter d'être des dispensateurs d'amour.

Même si les autres ne savent pas nous en donner, donnons en à nous-mêmes et tournons chaque fois nos regards d'amour vers eux pour leur exprimer notre amour et leur faire comprendre l'importance de l'amour dans un monde si cruel et si fade.

Pour nous africains qui avons perdu l'estime de nous-mêmes, vivant avec des complexes que les autres ont habilement créés et entretenus en nous, réapprenons à être fiers d'être filles et fils d'un continent qui a bercé et nourri beaucoup de civilisations. L'amour de notre continent et de nous-mêmes, doit être la boussole de notre vie quotidienne. Aimer notre pays et faire passer ses intérêts avant les nôtres si futiles et mesquins.

Nous aimer pour vivre bien et comblés de bien afin de créer un pont entre les peuples à la place des digues et des barbelés. Pour faire de la terre un bien commun que nous chérirons et entretiendrons pour le bien-être de ceux qui la partagent avec nous et le bonheur de ceux qui l'auront en héritage.

Chaque jour est une vie. Travaillons à la beauté de la vie. Excellente semaine.

SAM



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

COMMEMORATION / 21 SEPTEMBRE :

Une manifestation sobre organisée par la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la Liberté

Chaque 21 septembre, le monde entier commémore la Journée internationale pour la paix. Malgré la pandémie du coronavirus, la tradition a été respectée cette année. Au Togo, c'est une manifestation sobre qui a été organisée ce lundi au Centre d'écoute de Novissi à Lomé.

Par JPB

La commémoration de l'édition 2020 de la Journée internationale de la Paix a été couplée avec la célébration du 75ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. A cette occasion, la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la Liberté a organisé une marche symbolique des femmes.

Au point de chute à la Direction générale du genre et de la promotion de la femme, ces braves femmes ont eu droit à un speech de la représentante



de la ministre de l'Action sociale et de la promotion de la femme.

Pour ces femmes, il était important de renforcer les idéaux de paix au sein de nos communautés, sans oublier l'é-

galité genre, la justice sociale, l'implication de la jeune fille à l'édification de la paix, le renforcement de la lutte quotidienne des Nations unies au Togo pour une société plus juste et plus équitable au sein de laquelle la jeune fille aura

un rôle à jouer en tant que détentrice de droit.

" Façonner la paix ensemble ", tel est le thème de cette année de la Journée qui a été commémorée dans le strict respect des mesures **barrières**.



TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

POLITIQUE/COVID-19 :

Au-delà de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire

On entend ici et là, des critiques sur la prolongation de l'état d'urgence sanitaire au Togo. Les mauvaises langues subodorent des argumentaires font croire que le gouvernement ne devrait plus la solliciter auprès de l'Assemblée nationale. On y va jusqu'à critiquer les députés de s'être plier aux volontés du gouvernement. Soit.

Par Ali SAMBA

Mais la grande question que ces donneurs de leçons devraient se poser est de savoir pour qui le gouvernement se ploie-t-il ainsi. Voici un peuple à qui on a tout expliqué de la pandémie qui fait des dizaines de milliers de mort et qui fait la sourde oreille. Qu'on se dise la vérité. Les Togolais

veillées funèbres clandestines et autres qui ont droit de cité. On se demande bien si certains Togolais ont perdu la raison...

La sollicitation et l'obtention de la prolongation de la période d'état d'urgence démontre que le gouvernement prend au sérieux la situation. Nous sommes tous des Togolais et on se connaît. Imaginons un seul instant que le gouvernement ne fasse rien et que les décès s'enchaînent à un rythme effréné avec des chiffres qui dépassent l'entendement humain comme dans d'autres pays. Que diraient les Togolais ? Nous connaissant, nous serions les premiers à jeter en pâture le gouvernement. On entendra des adjectifs du genre "gouvernement incompetent", "dirigeants



Selom Komi Klassou, Chef du Gouvernement

respectent-ils les mesures barrières dans leur majorité ? on ne peut répondre que par la négative. Partout, aussi bien dans la capitale que dans les grandes villes du Togo, c'est le masque au menton qui devient la mode. Le masque est au menton juste au cas où on rencontrerait les forces de contrôle et qu'on pourrait rapidement l'ajuster. Ne parlons pas des attitudes observées dans les villages et hameaux les plus reculés. La négation pure et simple de la maladie est de mise.

En ce qui concerne la distanciation physique, c'est le cadet de leurs soucis. Groupés autour des pots de Tchouk ou des bouteilles de Sodabi, agglutinés autour des tables de bières, les éclats de rires partent dans toutes les directions, projetant des postillons en n'en plus finir. Les mêmes s'étonnent que les chiffres augmentent au jour le jour. Les oppositions aux dernières mesures officielles prises pour contenir la maladie lors des fêtes traditionnelles deviennent aussi de plus en plus farouches. Ce sont des gaz lacrymogènes qui ont eu raison de certains qui voulaient braver ces interdictions dans la ville d'Aneho et d'Agbodrafo. Ailleurs, ce sont les mariages en grand nombre, les

sorciers et vampires qui se nourrissent des sangs des Togolais", "des vautours du parti au pouvoir qui se délectent des cadavres des Togolais". Nous en avons eu l'expérience au début de la pandémie, au mois de mars, quand il semblait que le gouvernement tergiversait sur la conduite à tenir. Que n'avons-nous pas entendu de la bouche des Togolais ?

Le gouvernement a pris ses responsabilités, l'Assemblée nationale aussi. N'en déplaisent aux agris. Un chef d'Etat responsable ne peut pas croiser les bras pendant que son peuple est en proie à l'une des plus graves crises sanitaires que le monde connaît. Aucun député consciencieux ne peut laisser le gouvernement en difficulté dans de telles situation. " Face à la menace de la pandémie liée au coronavirus (COVID-19), notre pays a fait le choix de la promptitude caractérisée par une cohérence dans la mise en place du dispositif législatif et réglementaire et par une parfaite coordination entre les différents acteurs impliqués dans la riposte " indiquait la Présidente de l'Assemblée nationale qui a ajouté que de l'incertitude tant sur les aspects de ce



Mme Yawa Djigbodi Tségan, présidente de l'Assemblée nationale

virus que sur la disponibilité d'un vaccin, il nous faut répondre avec célérité, confiance et transparence.

Elle explique : " En soutenant et accompagnant le Gouvernement dans la mise en place de ce régime dérogatoire, l'objectif est double pour les élus du peuple. D'une part, il s'agit de protéger au mieux nos concitoyens, à commencer par le personnel médical dont je salue la bravoure. C'est pourquoi, l'Assemblée nationale entend, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, encourager le Gouvernement à faire du secteur de la santé une priorité absolue en matière d'équipements de protection, des moyens de transport et d'hospitalisation. D'autre part, l'objectif de ce régime dérogatoire est de limiter autant que possible les graves dommages socio-économiques que provoque inévitablement la situation d'urgence sanitaire contraignante ".

Comme souligné par la présidente de la représentation nationale, à l'entame de cette année, nul ne pouvait imaginer un Togo dans lequel, peuvent momentanément être fermés, les écoles, les bars, les restaurants, les lieux de prières, les plages, les frontiè-

res. Même les traditions, les us et les coutumes ont été bouleversés. Jamais auparavant, le pays n'avait connu une telle situation. En quelques jours, les priorités et les rêves, bref les modes de vies des Togolais ont été perturbés.

Mais à l'heure du bilan provisoire des mesures exécutées pendant le premier semestre 2020, la Représentation nationale se satisfait des résultats enregistrés dans la lutte contre l'épidémie. Elle encourage et soutient le Gouvernement à poursuivre inlassablement les efforts afin que le Togo maîtrise la situation sanitaire. Mais ce ne sera pas un blanc-seing. Chantal Yawa Tségan précise : " Je voudrais insister sur l'engagement sans réserve de l'Assemblée nationale, avec la plus grande énergie qu'exige la menace, pour contribuer à l'éradication de l'épidémie sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce sens, durant cette nouvelle période d'habilitation, l'institution parlementaire peut requérir toute information en vue du contrôle et de l'évaluation des mesures sans oublier les conséquences sanitaires de l'épidémie ". Dont acte.

zoom <http://bit.ly/OTR-TF>
LIVE Office togolais des Recettes - OTR

WEBINAIRE

LE PROCESSUS DE CREATION DE TITRE FONCIER

Mardi 22 16h - 17h
Septembre 2020

Animé par
Essoham K. LABARI
Directeur du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement
&
Dotsè Koadjo NYAKU
Conservateur de la région maritime, Chef division de l'Enregistrement

+228 90 99 41 01
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Zozo

POLITIQUE : VOTE DE LA LOI D'HABILITATION

Les députés ont unanimement autorisé mardi le gouvernement à légiférer par ordonnances pour les 6 prochains mois. Décision logique en pleine crise sanitaire. Les autorités auront également la possibilité de proroger l'état d'urgence en cas de nécessité.

"Nous utiliserons ces deux outils pour une réponse urgente, d'envergure et coordonnée pour lutter contre la pandémie", a déclaré le Premier ministre, Komi Selom Klassou, devant le Parlement.

Le gouvernement peut demander au Parlement l'autorisation de prendre, par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi.

Du début et jusqu'à la fin du processus, l'Assemblée nationale est étroitement associée aux travaux de l'exécutif.

Il s'agit d'une procédure courante et démocratique

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : 'ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES'

Aicha Dédji Affoh, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, a souhaité témoigner mercredi.

"Oui, j'ai eu la covid et je suis guéri. Le virus peut toucher tout le monde", a-t-il déclaré.

Il a d'abord cru avoir une crise de paludisme avant de perdre le goût et l'odorat et de ressentir une fatigue intense. Des symptômes classiques du coronavirus.

Le ministre, qui n'avait pas été testé au début des troubles, a contaminé sa femme, sa fille et son petit-fils de huit mois, son escorte, la nièce de son épouse. Tous sont aujourd'hui en parfaite santé.

"Cela n'arrive pas qu'aux autres. Aujourd'hui, je ne peux pas savoir comment j'ai contracté le virus ; mais tout ce que je peux dire c'est que le virus est bel et bien là", a-t-il souligné.

En invitant la population à la plus grande prudence.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : LES CAROTTES SONT CUITES !

Certains responsables de l'opposition ont perdu tout espoir d'arriver un jour au pouvoir.

Prenez l'exemple de Gnimédéwa Atakpama, du Parti des Travailleurs (PT).

Pour lui, c'est vraiment râpé.

"Nous avons tout tenté. On nous a dit que la recette magique consistait à aller chercher un transuge du pouvoir. Mais ça n'a rien donné non plus", a-t-il déclaré dimanche au micro de Pyramide FM.

Le transuge de l'opposition n'est autre qu'Aghéyomé Kodjo, l'ancien Premier ministre.

Comment se sortir de ce bourbier ? Pour Gnimédéwa Atakpama, il n'existe pas de solution magique. D'autant, dit-il, que les leaders de l'opposition ont largement démontré leur incapacité. Les intéressés apprécieront.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

COOPERATION : FAIRE DES VILLES SECONDAIRES DES PÔLES DE CROISSANCE



La ville de Tsévié (35km de Lomé) aura d'ici quelques mois un nouveau marché, 'ultra-moderne', précisent les concepteurs. 95% des travaux sont achevés.

Des travaux entièrement financés par l'Allemagne.

Domenica Von Preysing, directrice de la Coopération allemande au Togo, et Günter Roos, directeur de la KfW (la banque allemande de développement), se sont rendus sur le site.

Tsévié est un important carrefour commercial régional avec des clients du Bénin, Ghana, du Burkina Faso et d'autres pays d'Afrique de l'ouest.

Source : @republicoftogo.com

DEVELOPPEMENT : DESSINER L'AVENIR DES NOUVELLES COMMUNES



L'Ecole africaine des métiers d'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) souhaite accompagner les 117 communes togolaises dans leurs projets de développement.

C'est ce qu'a confié mercredi son directeur général Moussa Dembélé.

Comprendre les besoins de la ville et de ses habitants, telle est la philosophie de cet établissement basé à Lomé et qui accueille des étudiants de 14 pays africains.

Un partenariat existe déjà avec la commune du Globe 3 (Lomé) et ce n'est qu'un début.

Reste aux nouvelles municipalités à boucler leur budget afin de disposer de moyens suffisants pour lancer des programmes d'urbanisme.

Source : @republicoftogo.com

DEVELOPPEMENT : LE SOLAIRE POUR ALIMENTER LES CENTRES DE SANTÉ



De nombreux centres de santé ne disposent toujours pas d'une alimentation régulière en électricité, notamment situés dans des zones reculées.

Les pouvoirs publics ont annoncé l'installation de plus de 300 systèmes photovoltaïques.

Le projet sera exécuté par l'Agence d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER).

Un appel d'offre international vient d'être lancé. Le financement est assuré par l'UE et la BAD.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse de 0,8% des prix à la consommation en Août

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, l'indice national harmonisé des prix à la consommation a décliné de 0,8% en août 2020 par rapport à son niveau de juillet 2020. Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) qui donne l'information, cette évolution est portée par la baisse enregistrée pour les prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" de 2,1%, "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" de 0,5% ; "Communication" de 0,2% et "Transports" de 0,1%. Par contre, les prix ont progressé de façon moindre pour les fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+0,1%), "Biens et services divers" (+0,1%), "Santé" (+0,1%), "Loisirs et culture" (+0,2%) et "Enseignement" (+0,1%).

Par Koudjoukabalo

Il est indiqué que la baisse de l'indice global est cependant atténuée par l'augmentation du niveau de l'indice de la fonction de consommation "Tabac et stupéfiants" (+1,0%) et par la quasi-stabilité des indices des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+0,1%), "Biens et services divers" (+0,1%), "Santé" (+0,1%), "Loisirs et culture" (+0,2%) et "Enseignement" (+0,1%).

En effet, la baisse de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la régression des indices des postes suivants: "Tubercules et plantain" (-19,4%) ; "Légumes frais en fruits ou racine" (-19,5%) ; "Agrumes" (-14,3%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-2,9%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (-6,1%) ; "Poissons frais" (-8,7%) et "Autres matières grasses" (-4,0%). Les plus fortes contributions à la baisse de l'indice de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" sont le fait des postes "Alimentation en eau" (-3,0%), "Combustibles solides et autres" (-1,1%), "Combustibles liquides" (-0,5%).

Dans le cas de la fonction de consommation "Communication", la baisse constatée est imputable à la chute de 14,1% de l'indice du poste "Services postaux" (-14,1%). La fonction de consommation "Transports" a, pour sa part, légèrement baissé conséquemment au fléchissement des indices des postes "Carburants et lubrifiants" (-0,3%) et "Pièces détachées et accessoires" (-2,3%). Au chapitre des contributions positives des indices des postes à la variation de l'indice global, l'augmentation de 0,2% de l'indice du poste "Restaurants, cafés et établissements similaires" a imprimé à l'indice de prix de la fonction de consommation "Restaurants et Hôtels" la hausse mentionnée plus loin.

Pour la hausse de l'indice de la fonction de consommation "Tabac et



"Tomates rondes (Pomme)" (-46,7%), la plus forte baisse

stupéfiants", les postes y ayant contribué sont "Vin et boissons fermentées" (+0,9%) et "Bière" (+0,4%). L'indice de prix de la fonction de consommation "Santé" a, lui aussi, augmenté par le truchement de l'appréciation des prix du poste "Médicaments traditionnels". Les services d'Enseignement secondaire ayant renchéri (+0,3%), il s'ensuit une appréciation de l'indice de prix de la fonction de consommation "Enseignement". La variation de l'indice du poste "Appareils de réception, enregistrement et reproduction" (+0,7%) a contribué à faire apprécier l'indice de prix de la fonction "Loisirs et culture". Les postes de la fonction "Biens et services divers" dont les indices ont augmenté sont "Appareils et articles pour soins corporels" (+2,2%) et "Produits pour soins corporels" (0,4%).

Les plus fortes baisses

La diminution du niveau des indices observée en août 2020 est imputable à la dépréciation des variétés suivantes : "Igname" (-23,1%) ; "Patate douce fraîche" (-11,6%) ; "Banane plantain mûre" (-7,1%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (-46,7%) ; "Gombos frais" (-25,9%) ; "Carottes" (-24,3%) ; "Aubergine locale" (-17,1%) ; "Betterave" (-14,7%) ; "Citrons" (-27,5%) ; "Oranges locales" (-7,4%) ; "Doèvi séché (Anchois)" (-5,9%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinho)" (-5,0%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (-4,9%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (-4,6%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (-4,3%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-3,1%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (-1,9%) ; "Piment rouge frais" (-22,3%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (-8,5%) ; "Piment rouge sec en poudre" (-2,0%) ; "Concentré de tomate (Rocco)" (-1,4%) ; "Mayonnaise" (-0,5%) ; "Piment rouge sec" (-0,1%) ; "Dorade rose fraîche (Sika-Sika moumou)" (-13,7%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-5,1%) ; "Noix de palme (Décou)" (-4,2%) ; "Pâte d'arachide" (-4,1%) ; "Prix d'un consommateur-type d'eau" (-13,1%) ; "Charbon de bois" (-1,2%) ; "Pétrole lampant vendu en vrac" (-0,7%) ; "Frais d'envoi de mandat postal à l'intérieur" (-19,9%) ; "Affranchissement d'un colis" (-13,2%) ; "Essence super de rue" (-1,7%) ; "Essence mélange de rue" (-1,0%) ; "Bougie pour automobile" (-3,4%) et "Batterie pour voiture automobile" (-0,6%).

Les plus fortes hausses

Le renchérissement constaté en août 2020 concerne entre autres les variétés ci-après : "Café au lait avec pain beurré (Pain entier)" (+1,0%) ; "Vin de palme" (+1,4%) ; "Bière locale ordinaire" (+0,6%) ; "Bière importée ordinaire" (+0,3%) ; "Parfum" (+4,4%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+8,5%) ; "Radiocassette importée" (+2,5%) ; "Poste téléviseur en couleurs (Samsung, Philipps)" (+2,0%) et "Répétition de cours aux élèves du secondaire, premier cycle" (+2,4%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une quasi-stabilité (0,1%) sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,2%. Les indices de prix des produits énergétiques et ceux des "Produits frais" ont respectivement baissé de 0,3% et 3,7%.

Au regard de la provenance, les prix des produits "importés" ont cru de 0,2%, tandis que les prix des produits "locaux" ont régressé de 1,0%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs tertiaire (-0,2%) et primaire (-4,7%) ; toutefois, elle est amortie par la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient de la diminution des prix des produits "non-durables" (-1,1%) et des "services" (-0,2%).

Evolution trimestrielle

Le niveau général des prix en août 2020 a décliné de 0,9% comparative-ment à la situation de mai 2020 (évolution trimestrielle). Cette évolution est la résultante d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,5%), "Transports" (-4,4%), "Santé" (-1,8%), "Biens et services divers" (-1,2%), "Enseignement" (-0,3%) et d'autre part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Communication" (+2,7%), "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,3%), "Restaurants et Hôtels" (+0,8%), "Articles d'habillement et chaussures" (+0,7%), "Tabac et stupéfiants" (+3,0%), "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,3%) et "Loisirs et culture" (+0,3%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution des prix des "Produits frais" (-4,5%) et des produits de l'"Energie" (-2,4%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution dans la même proportion (-1,1%) des prix des produits locaux et importés.

Cette baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite, du point de vue de la durabilité, par la régression des prix des produits "Non durables" (-2,5%) et des produits "Durables" (-1,3%) jugulée par la hausse des prix des "Services" (+2,0%) et des produits "Semi-durables" (+0,7%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs secondaire (-1,8%) et primaire (-3,2%) amorties par les prix des produits du secteur tertiaire (+2,0%) ont contribué à la baisse trimestrielle du niveau général des prix.

Glissement annuel

Par rapport à août 2019, le niveau général des prix a progressé de 2,4% conséquemment à la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,1%) ; "Communication" (+7,1%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,1%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,5%) ; "Biens et services divers" (+2,3%) ; "Enseignement" (+4,5%) ; "Tabac et stupéfiants" (+3,8%) ; "Santé" (+0,6%) ; "Loisirs et culture" (+0,7%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,3%).

Seule les fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,1%) et "Transports" (-7,0%) ont enregistré une diminution. Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel, est la résultante de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+7,3%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (+2,2%) amortie par la baisse des prix des produits de l'"Energie" (-8,1%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+4,0%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'accroissement de prix des produits "Non durables" (+2,9%) et des "Services" (+3,2%) amortie par la diminution des prix des produits "Durable" (-1,2%).

En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "primaire" (+9,5%) ; "tertiaire" (+3,2%) et "secondaire" (+0,3%). Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national est de 0,9% en août 2020 (0,7% le mois précédent).

SOCIETE : Le gouvernement aux bons soins de 14 000 Togolais sinistrés

Le gouvernement va débloquer plus 234 millions de francs CFA pour assister environs 2 507 ménages sinistrés par les catastrophes naturelles de cette année. Evaluées a plus de 13 747 personnes, ces ménages seront assistés en vivres et bénéficieront des équipements.

Par Ali SAMBA

Ces efforts du gouvernement sont en droite ligne avec le mandat social du chef de l'Etat débuté depuis 2015 et qui est de nouveau inscrit dans les priorités du gouvernement pour la période 2020-2025. C'est ainsi qu'il a pris des mesures idoines allant dans ce sens en soutenant près de 51 000 personnes victimes de catastrophes naturelles grâce à la campagne d'assistance aux personnes vulnérables lancée en 2018.

L'appui du PAM

En appui aux efforts du gouvernement, le Programme alimentaire mondial (PAM) apporte son soutien



La ministre de l'Action sociale (dte) remettant un don de vivres

aux personnes dont la source de revenu est affectée depuis le début de la pandémie de la Covid 19. Ainsi, le bureau Togo du Programme alimentaire mondial (Pam) soutiendra 250 000 Togolais. Il leur offrira des vivres ainsi qu'une assistance sous la formule de transferts monétaires, jusqu'en décembre 2020. Les personnes malades et les victimes de phénomènes climatiques font également partie des bénéficiaires, indique-t-on au gouvernement. Ces actions sont menées

par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers parce que la pandémie de covid-19 a sérieusement compliqué la vie aux citoyens togolais les plus vulnérables. Bon nombre de Togolais ont perdus leurs emplois ou ont vu leurs activités génératrices de revenus périclitées.

Il est à souligner que cet apport du PAM permettra d'aider aussi les ménages des personnes placées en quarantaine à cause du coronavirus. " Le groupe prendra en charge une

partie de leur besoin alimentaire et nutritionnel pendant au moins trois (03) mois ", fait-on savoir. Les ménages des personnes vivant avec le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et/ou la tuberculose et celles qui sont affectées par les aléas climatiques dans les régions des Savanes, de la Kara et maritime sont aussi concernées.

Il faut rappeler que le programme de revenu universel de solidarité " Novissi ", initié par le gouvernement au début de la pandémie s'inscrit dans cette logique de venir en aide au plus vulnérables des Togolais comme l'avais promis le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors de son allocution à la nation du 1er AVRIL 2020. Il a permis au gouvernement de distribuer à ce jour plus de 11,6 milliards de francs CFA à 581 130 citoyens togolais. Les femmes ont bénéficié de 12 500 francs CFA par mois ; les hommes ont reçu 10 500 francs.

Tournée de sensibilisation des propriétaires de pirogues de pêche artisanales et des pêcheurs

Du 16 au 30 septembre 2020, Environ 700 piroguiers et pêcheurs du littoral de la côte togolaise sont sensibilisés sur la sécurité de la navigation maritime et les mesures prises par le gouvernement afin de les protéger contre les accidents de mer.

Organisée par le Ministère des Infrastructures et des Transport (MIT) à travers la Direction des Affaires maritimes (DAM), cette tournée qui a lieu dans le strict respect des mesures barrières et de la distanciation sociale de lutte contre la Covid-19, va conduire la Direction des Affaires(DAM) dans les zones de pêche telles que : Adisenou, Kodjoviakope, Kpogan, Kodokondji, Ablogame, Avepozo, Port de pêche de Lomé, Hounocope, Kpeme.

Au cours de cette tournée, les bénéficiaires seront sensibilisés sur les plusieurs sujets. Entre autre sujets : le respect des mesures de sécurités dans les différentes zones et au port de pêche de Lomé, l'utilisation des outils de sécurité en mer, l'importance de la formation en sauvetage et le recensement des piroguiers et leurs embarcations.

L'étape des zones d'Adisenou et kodjoviakope a eu lieu respectivement le mercredi 16 Septembre et le Vendredi 18 Septembre 2020.

Conduite par le Directeur des Affaires maritimes, Monsieur Matchonawè BAKAI, l'équipe de sensibilisation est composée des agents de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture, de la Préfecture Maritime et de la Brigade Maritime.

Selon le Directeur des Affaires Maritimes, des événements malheureux sont survenus récemment au Port de Pêche de Lomé entraînant des pertes en vie humaine. Voilà pourquoi le gouvernement a initié cette tournée du 16 au 30 septembre 2020 pour sensibiliser les pêcheurs et les propriétaires de pirogues sur la nécessité de respecter les mesures de sécurité dans l'exercice

de leur métier.

Des agents de la direction des affaires maritimes, de la préfecture maritime, de la brigade maritime et de la direction des pêches et de l'aquaculture ont tour à tour abordé des sujets spécifiques tels que : les mesures de sécurité individuelles et collectives en mer ; la pose des balises et l'immatriculation des pirogues ; les bonnes pratiques de pêche, l'importance des informations météorologiques pour le pêcheur, les mesures à respecter à l'approche des navires, l'hygiène et l'assainissement au Port de Pêche de Lomé.

Pour le Directeur des Affaires Maritimes, il s'avère nécessaire que les pêcheurs respectent les mesures de sécurité individuelles et collectives pour la sauvegarde de leur vie et le succès de leurs activités. Ces mesures de sécurité passent par l'utilisation des matériels de pêche adéquats à savoir : des gilets spécifiques, des casques, des gants, des bouées, des balises et un minimum d'éclairage.

La surcharge sur les pirogues et le port d'armes en mer est à proscrire selon la chef division sécurité maritime et protection de l'environnement marin de la Direction des Affaires Maritimes. Mme TEBIE Salamatou a, également, attiré l'attention sur les poses de balises puis l'immatriculation des embarcations de pêche afin que les pirogues en mer ne soient confondues aux pirates.

Les communications de cette tournée de sensibilisation se sont poursuivies avec l'intervention de la représentante de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture. Elle a saisi l'occasion pour insister sur les bonnes pratiques de pêche afin de préserver l'environnement et l'écosystème marins. Elle a invité les pêcheurs à utiliser les filets de pêches recommandés et observer de temps en temps un repos biologique afin de permettre aux espèces de se reproduire.



Des pêcheurs sensibilisés sur les mesures de sécurité en mer.

Toujours sur la protection de l'environnement, la Direction des Affaires Maritimes a attiré l'attention des pêcheurs sur la pollution de la mer par l'usage des produits chimiques et les sachets plastiques. A cet effet, un don de poubelles, à titre symbolique pour rendre la plage salubre, a été fait par la Direction à la communauté des pêcheurs des deux localités.

Outre les bonnes pratiques et les mesures de sécurité, le pêcheur doit maîtriser la météo en mer avant d'embarquer dira le représentant de la Préfecture Maritime aux pêcheurs. Les données crédibles seront donnés aux pêcheurs en temps réels afin d'éviter des incidents en haute ou basse marée a-t-il indiqué.

Le commandant de la brigade maritime a, quant à lui, prévenu les pêcheurs des risques qu'ils encourent en se rapprochant des navires au mouillage. Ainsi, a-t-il poursuivi, qu'il est interdit aux pêcheurs de s'approcher des navires à moins de 300 m pour éviter aux commandants des navires de lancer de fausses alertes aux pirates.

Le respect des bonnes pratiques en mer par les pêcheurs permettra de rassurer les navires marchands et leurs équipages de la sureté dans les eaux togolaises. Dans cette optique, le gouvernement togolais soucieux de mieux gérer l'activité maritime, a mis en place des textes juridiques notamment la loi n° 2016-028 du 11 octobre 2016 portant code marchand et l'arrêté ministériel instituant des plaques d'immatriculation obli-

lemedium2013@yahoo.fr

gatoires pour tout engin flottant non soumis aux conventions de l'Organisation maritime internationale. Sur le plan infrastructurel et des capacités, le gouvernement a construit le nouveau port de pêche moderne de Lomé, fruit d'une coopération financière et technique avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). La pêche artisanale qui contribue au PIB du secteur agricole à plus de 4,5% est une activité qui s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 lancé par le gouvernement qui entend faire du Port Autonome de Lomé un hub logistique de la sous-région.

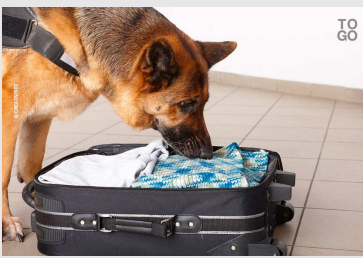
Le délégué des pêcheurs d'Adisenou, M. AZE a, au nom de ses pairs, remercié les organisateurs de cette sensibilisation et les rassure que leur message n'est pas tombé dans des oreilles de sourds. Même son de cloche chez les bénéficiaires de Kodjoviakope. Ils ont souligné que les pêcheurs deux localités respectent déjà certaines des mesures notamment le maillage des filets. Cependant déplore-t-ils les mauvaises pratiques qui se font toujours au Port de Pêche de Lomé et sur des pirogues venant du Ghana. Ils sollicitent à cet effet que les autorités prennent des dispositions pour amener tout le monde à respecter les mesures recommandés.

Cette tournée ainsi démarrée se poursuivra également dans les autres zones selon un calendrier bien aménagé.

Le Direction des Affaires Maritimes

Zozo

SOCIETE : LA DOUANE VA SE DOTER D'UNE BRIGADE CYNOPHILE



Le trafic de drogue se porte bien; merci. La crise sanitaire et la fermeture des frontières terrestres ne sont pas des obstacles pour des réseaux bien structurés. La marchandise circule dans l'espace ouest-africain.

Principalement du cannabis, des drogues de synthèse et un peu de cocaïne.

La douane fait de son mieux, mais elle est souvent dépassée par l'ampleur des trafics et par l'ingéniosité des passeurs.

Raison pour laquelle elle va doper ses services avec la création d'une brigade cynophile.

Des chiens spécialement dressés seront en mesure de renifler de la drogue, mais aussi des explosifs.

'Nous allons constituer une équipe de maîtres-chiens', a confirmé samedi le colonel Hayimdete Nabiyou, chef de division à l'Office togolais des recettes (OTR).

L'agent cynophile a pour mission d'éduquer les chiens, afin que ceux-ci obéissent aux différents ordres donnés par leur maître, dans le but de protéger les biens et les personnes.

Source : @republicoftogo.com

SOCIETE : COMMENT COLLECTER

LES TAXES COMMUNALES ?



Plusieurs milliards de Fcfa de dotation seront accordés très bientôt aux 117 nouvelles communes du Togo.

En attendant les fonds, certaines communes ont pris des mesures destinées à générer des recettes.

C'est ainsi que celle d'Ave 1 vient d'instaurer un péage communal aux entrées de la ville.

Une taxe dont doivent s'acquitter les voitures et les camions (entre 300 et 500 F).

Un membre de l'équipe municipale évoque une 'taxe de sortie des marchandises'.

Ces barrages ne semblent pas être la solution pour collecter les revenus nécessaires au développement de la ville.

Les dotations de l'Etat devraient permettre de revenir à une gestion municipale plus orthodoxe.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

SANTÉ : LANCEMENT D'UNE IMPORTANTE
CAMPAGNE DE VACCINATION

De nouveaux cas de poliomyélite ont été signalés au Togo. Principalement dans la région maritime et Lomé-Commune.

Une campagne de vaccination sera organisée dès le début de la semaine prochaine dans 13 districts sanitaires de ces zones.

'Cette campagne de riposte vaccinale sera mise à contribution pour rechercher les cas de paralysie flasque aiguë (PFA) dans chaque ménage', précisent les autorités sanitaires.

La polio est une maladie très contagieuse provoquée par un virus qui envahit le système nerveux et peut entraîner une paralysie totale en quelques heures.

Le virus se propage d'une personne à une autre principalement par la voie fécale-orale ou moins fréquemment par le biais d'un véhicule commun (eau ou aliments contaminés, par exemple) et se multiplie dans l'intestin.

La fièvre, l'asthénie, les céphalées, les vomissements, la raideur de la nuque et les douleurs dans les membres en sont les premiers symptômes.

Une paralysie irréversible (des jambes en général) survient dans un cas sur 200. Entre 5 et 10% des malades paralysés décèdent lorsque leurs muscles respiratoires cessent de fonctionner.

Comme il n'existe pas de traitement, la prévention est la seule option. Le vaccin antipoliomyélique, administré à plusieurs reprises, confère à l'enfant une protection à vie.

La dernière campagne massive de vaccination au Togo remonte à février 2020.

Source : @republicoftogo.com

COOPERATION : UNE ACTION DE TERRAIN
AU SERVICE DE LA POPULATION

L'accès à l'eau potable est un besoin humain fondamental et, donc, un droit humain fondamental', aimait à rappeler Kofi Annan, l'ancien secrétaire général des Nations Unies.

C'est pour répondre à ce souci majeur que le mouvement JSFDT a entrepris la construction d'ouvrages (forages, latrines, systèmes d'assainissement...) dans plusieurs localités du Grand Lomé.

Ces projets répondent aux besoins immédiats des populations d'Adidogomé-Awatamé, de Baguida rail, de Tamani et de Kangni Copé.

L'inauguration s'est déroulée en fin de semaine dernière dans les différentes communes bénéficiaires.

Depuis sa création, le mouvement JSFDT (Jeunes sans frontières pour le développement du Togo) a marqué son empreinte par des actions de terrain et particulièrement en direction de la jeunesse.

Une action qui cadre parfaitement avec les axes du plan national de développement.

Source : @republicoftogo.com

TOGOCOM :

L'Election des délégués du personnel actée

Le processus de l'élection des représentants du personnel de Togo cellulaire et de Togo TELECOM s'est achevé le 09 septembre dernier. Plus de 1000 salariés de ces deux filiales sur leurs lieux de travail, de Lomé à Dapaong ont pu voter.

Par Koudjoukabalo

Ces élections qui sont attendues depuis 10 ans à susciter un engouement au sein du personnel qui s'est mobilisé avec un taux de participation de 97%. C'est une expression de la volonté de ces travailleurs de montrer et démontrer leur unité et leur détermination aux instances dirigeantes de Togocom. Pour preuve, des dispositions inédites ont été prises afin que ceux qui étaient dans l'impossibilité de se rendre dans leurs bureaux de vote puissent voter par correspondance.

Au terme des élections, TOGO CELLULAIRE a vu émerger le Syndicat des Travailleurs du



L'opération de vote des délégués du personnel

Numérique du Togo (STNT) qui compte 28 délégués du personnel. A TOGO TELECOM, 32 délégués du personnel sont désormais élus au sein de trois syndicats : le Syndicat des Agents de TOGO TELECOM (SAT), le Syndicat Libre des Postes et Télécommunications (SYLPOSTEL-PECWU) et le Syndicat des Télécommunications (SYN-

TEL).

La directrice des Ressources Humaines du Groupe TOGOCOM, Anoko LAWSON, a affiché sa satisfaction quant au déroulement et l'engouement autour de ces élections. " Nous devons travailler dans le respect, la confiance et l'échange afin de mieux se comprendre " a-t-elle indiqué estimant que pour avoir

un climat social serein, il faut instaurer un dialogue de qualité avec les partenaires sociaux au sein de l'entreprise.

Elle rappelle que l'organisation des élections des délégués du personnel des deux entités est le premier chantier qu'elle a lancé dès sa prise de fonction. Pour elle, les représentants du personnel et la Direction des Ressources Humaines doivent œuvrer dans le même sens pour le bien de tous. " Nous sommes tous là pour le bien-être du personnel. Nous félicitons chaleureusement les 60 délégués élus ", a dit Anoko LAWSON. Élu pour un mandat de deux (02) ans renouvelables, le délégué du personnel est chargé de la défense des intérêts des travailleurs au sein de l'entreprise.

La Direction Générale de TOGOCOM a réaffirmé son engagement d'être à l'écoute de son personnel et de leurs **représentants**.

OTR/ RECRUTEMENTS :

Les tests écrits au 15 Octobre

Pour les besoins internes, l'Office togolais des recettes (OTR) procèdera au recrutement pour les services du cadastre de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE). Aussi, l'OTR est à la recherche des agents techniques pour la Direction des Etudes et de la Planification Stratégique (DEPS), et d'autres pour renforcer la Direction de

l'Informatique et des Technologies de l'Information (DITI).

Dans une annonce à l'endroit des présélectionnées, l'OTR informe que les tests écrits de sélection se dérouleront le 17 octobre 2020 à Lomé et à Kara suivant la répartition ci-après : les candidats ayant déposé leurs dossiers



Philippe Kokou B. Tchodjé, Commissaire général de l'OTR



COMMUNIQUE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats présélectionnés aux concours de recrutement aux divers postes suivants :

- Personnel du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCFE), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°016/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019 ;
- Agents techniques à la Direction des Etudes et de la Planification Stratégique (DEPS), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°017/2019/OTR/CG/CSG/DRHFP du 31 décembre 2019 ;
- Agents techniques à la Direction de l'Informatique et des Technologies de l'Information (DITI), objet de l'appel à candidatures internes et externes n°002/2020/OTR/CG/CSG/DRHFP du 05 mai 2020 ;

que les tests écrits de sélection auront lieu le samedi 17 octobre 2020 à partir de 7h00 à Lomé et à Kara suivant la répartition ci-après :

I - Centres de Lomé : les candidats ayant déposé leurs dossiers au siège de l'OTR et dans les divisions des Impôts de Tsévié, de Kpalimé et d'Atakpamé.

II - Centres de Kara : les candidats ayant déposé leurs dossiers dans les divisions des impôts de Sokodé, de Kara et de Dapaong.

NB :

- Les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles sur le site internet de l'OTR www.otr.tg et peuvent être consultées dans les centres d'écrit à partir du lundi 5 octobre 2020 ;
- La consultation des listes, l'accès aux centres et salles du test sont strictement subordonnés au respect des mesures barrières notamment le port de masque, la distanciation sociale, le lavage des mains etc... ;
- Les candidats sont invités à se munir de leur carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Fait à Lomé, le 17 septembre 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODJÉ

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

0411

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>





**Togocel
Togotelecom**

AMBASSADEURS TOGOCOM

**AMÉ OCÉANE
CODJIA**

AUTEURE
PRÉSENTATRICE TV

**SANTRINOS
RAPHAEL**

ARTISTE - AUTEUR
COMPOSITEUR

ABAWOÉ
HUMORISTE



 @togocom.tg

  @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg